Formation thématique

Réforme de la Protection de l'Enfance 2022

OBJECTIFS

- Identifier les évolutions à l'œuvre dans les nouveaux textes de février 2022
- Prendre en compte l'incidence de cette nouvelle loi sur les pratiques des travailleurs sociaux.
- Comprendre l'enjeu de la suppression de l'ordonnance 45, des nouvelles procédures
- Mesurer l'impact des nouvelles réponses pénales depuis l'entrée en vigueur du Code de la justice pénale des mineurs

PUBLICS et Prérequis

Salariés d'établissements ou de services médico- sociaux en exercice dans les établissements et services de la protection de l'enfance

PROGRAMME

Objectif n°1 : Identifier les évolutions à l'œuvre Formation sur la protection de l'enfance après la réforme du 7 février 2022

Le 7 février 2022 une réforme importante de la protection de l'enfance a été adoptée. Elle prolonge les réformes de 2007 et 2016.

Légalisation de l'AEMO renforcée,

Développement de la médiation familiale en assistance éducative,

Encadrement du placement hôtelier,

Refonte du droit applicable aux jeunes majeurs

Objectif n°2 : Repérer les changements et l'impact du Code de la justice pénale des mineurs

Le 30 septembre 2021 est entrée en vigueur le code de la justice pénale des mineurs qui abroge l'ordonnance de 1945 jusqu'alors en vigueur.

Au-delà des aspects pénaux ce texte rappelle l'importance de la prise en charge éducative des mineurs auteurs d'infractions, la commission d'un fait étant souvent symptomatique de carences éducatives.

METHODES PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

- Apports théoriques et analyse de situations vécues
- Evaluation des acquis et de la satisfaction à chaud

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Durée :
- 2 journées, soit 14 heures de formation

Intervenant :
- Christophe DAADOUCH , Docteur en droit , Formateur conseil